



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de ROCHE (Daniel), « Présentation », *Almanach parisien. en faveur des étrangers et des personnes curieuses*, p. 7-32

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13663-7.p.0007](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13663-7.p.0007)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2001. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## *Images de la ville, Lumière de Paris.*

### **L'Almanach parisien en faveur des étrangers**

*Présenter l'Almanach parisien en faveur des étrangers est une occasion à ne pas manquer. Elle permet en effet de montrer à partir d'un objet de consommation répandu, d'un imprimé de large diffusion, d'un texte révélateur des usages de la ville au temps des Lumières, comment se retrouvent l'Histoire du livre et de la lecture, l'Histoire des villes et de leur croissance, l'Histoire des mobilités et celles de l'accueil. De fait, l'Almanach parisien n'est pas un monument de la littérature, mais il est susceptible d'éclairer le paysage social et culturel de l'enracinement des grandes œuvres littéraires. Il fait entendre le contrepoint insistant d'un thème insistant qui module toutes les variations négatives de la fascination urbaine. Si, de Marivaux à Rousseau, on découvre le fort parfum de fruit défendu du rêve urbain et de son attraction<sup>1</sup>; si, avec le Tableau de Paris<sup>2</sup> de Sébastien Mercier, on comprend mieux encore la complexité de cette vision tiraillée entre la dénonciation (la ville tombeau, la capitale mangeuse des provinces, le monde citadin destructeur de la civilisation traditionnelle) et, l'éloge d'une fonction de transformation optimiste du monde, la Littérature populaire, au sens de ce qui peut appartenir à tous, montre les façons dont s'apprend l'usage d'une nouvelle culture. C'est une clef pour découvrir la signification des mobilités dans la société d'Ancien Régime, plus encore sa fonction d'instrument de transformation.*

*L'Almanach parisien prend place dans une production générale, largement diffusée, qui se situe pour l'historien entre le constat anthropologique, une collection d'indices révélateurs des pratiques sociales, et la dimension cognitive, qui rassemble des éléments nécessaires à l'organisation raisonnée du déplacement comme à l'enrichissement d'une information générale utile à des multiples niveaux<sup>3</sup>. Kant, dans son Anthropologie du point de vue pragmatique<sup>4</sup>, place les récits de voyage et leur lecture parmi les moyens d'élargir le champ de l'anthropologie, car à l'instar des voyages, ils transmettent*

1 - J.-C. Perrot, Genèse d'une ville moderne, Caen au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 2 vol., 1975, t. 1, pp. 159-165.

2 - L.-S. Mercier, Tableau de Paris (1781-1789), édition J.-C. Bonnet, Paris, 2 vol., 1994.

3 - J. Hoock, Introduction, Les Guides imprimés du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Villes, paysages, voyages, textes réunis et publiés par G. Chabaud, E. Cohen, H. Coquery, J. Penez, Paris, 2000, pp. 13-16.

4 - 1798, trad. fr. Michel Foucault, Paris, 1964, pp. 11-12.

*une connaissance générale qui doit précéder toujours la connaissance locale. Et, dans la note 1 de ce grand texte, le philosophe précise: une grande ville, au centre d'un État qui réunit les assemblées du gouvernement, une Université pour la culture et une situation favorable au trafic maritime, permettant un commerce par voie fluviale entre l'intérieur du pays et les contrées limitrophes ou éloignées, avec des mœurs et des langues différentes; telle est, à l'exemple de Kœnigsberg sur le Pregel, la ville qu'on peut considérer comme adaptée à la connaissance des hommes et du monde, et où, sans voyage, cette connaissance peut être acquise. La réflexion kantienne postule deux éléments décisifs dans la rencontre de l'objet urbain, Paris pouvant aisément se substituer à Kœnigsberg comme exemple des capitales culturelles et symboliques, et de la circulation. La ville transforme par ses composantes et la transformation acculturante a besoin d'instruments de médiation. Les récits de voyage, les guides de voyage, parmi eux l'Almanach parisien, rendent possible la conduite dans des milieux mal connus. Dans une littérature de voyage florissante au XVIII<sup>e</sup> siècle le guide répond à une fonction précise, diriger, et c'est elle qui donne sens aux informations, descriptions, prescriptions transmises à propos d'un espace de découverte et des conduites<sup>5</sup>. Sa production et sa consommation sont alors en phase avec des besoins et des contraintes variées qui orientent certains traits génériques, le choix d'une présentation topographique ou alphabétique, le caractère de l'objet, portable, illustré, maniable, les manières dont les auteurs et les éditeurs se représentent le public et la réception potentiels, la façon dont l'espace est rendu lisible et utilisable pour des pratiques diverses. Le guide de voyage crée des représentations, véhicule des valeurs sociales, impose des normes et des codes aux voyageurs réels ou imaginaires.*

### **Conjoncture de l'imprimé, conjoncture des guides**

*L'originalité de l'Almanach parisien en faveur des étrangers est de masquer ce registre principal dans un ensemble plus vaste, celui de la production des almanachs et d'une littérature utilitaire, qui est aussi instrument d'apprentissage. Elle livre ainsi à travers la médiation de renseignements multiples une fonction d'organisation du temps et de l'espace qui participe du triomphe de l'abstraction selon une manière qui n'est pas celle de la science.*

*Trois constats permettent de replacer l'intérêt de l'Almanach parisien dans une offre et une demande plus vaste. D'abord celle des récits de voyage qu'on peut évaluer au minimum pour le XVIII<sup>e</sup> siècle tout entier à 3540 titres, à partir de la Bibliographie de Boucher de la Richarderie. Notons encore deux choses: sur une production conservée de trois siècles dépassant 5500 titres, le siècle des Lumières fournit plus des deux tiers.*

5 - Préliminaires, Les guides imprimés, op. cit., [2000], pp. 9-10.

*Même si l'on tient compte des lacunes du comptage et de disparitions, la tendance est peu modifiable; de surcroît, 63 % des ouvrages édités entre 1700 et 1800 sont publiés de 1761 à 1800. La courbe éditoriale de l'Almanach parisien se situe dans cette chronologie courte qui traduit le succès d'un goût et la force d'une attraction pour la littérature de voyage dont la lecture peut précéder ou suivre le déplacement plus ou moins long. Le guide de voyage peut alors accompagner le voyageur, mais sans renoncer à son rôle préparatoire ou conclusif, surtout pour les auteurs de récits qui ne cessent de l'utiliser, tant pour se rafraîchir la mémoire que pour combler les lacunes de leur propre expérience, durant laquelle ils n'ont certainement pas pu voir tout ce qu'ils jugent bon de décrire. La production des guides, qui est en train d'être réétudiée à l'échelle des capitales européennes<sup>6</sup>, participe à la croissance du genre. La lecture de Boucher de la Richarderie le prouve cependant, mais le déficit est très marqué entre production réelle et production conservée et recensée<sup>7</sup>. Pour Paris on dispose déjà de chiffres assurés, même s'ils peuvent être encore complétés et affinés<sup>8</sup>. De 1600 à 1800, on recense au minimum une cinquantaine d'œuvres originales qui ont donné lieu à 30 rééditions et à 67 réimpressions, soit près de 150 tirages<sup>9</sup>.*

*Le mouvement d'édition se poursuit au XIX<sup>e</sup> siècle, confirmant l'existence du lien entre le développement du genre et celui même de l'attraction parisienne. C'est le produit de l'histoire des mobilités et de l'accueil. L'Almanach parisien a poursuivi sa course durant la période d'un second seuil de multiplication des éditions marquant la courbe des productions. Le premier se situe entre 1661 et 1690, le troisième après la Révolution, le second entre 1751 et 1790: 69 tirages contre 21 pour la période 1711-1750, 94 pour la période 1811-1830. Le démarrage de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle s'inscrit nettement dans l'essor général de la production parisienne du livre, qui s'amplifie au premier tiers du siècle suivant et consacre le monopole de l'édition de Paris dans ce domaine comme en d'autres<sup>10</sup>. Elle offre de surcroît, dans le cas des guides, la possibilité de comprendre l'articulation d'un marché en expansion et d'un sujet particulièrement attrayant, car elle autorise une pluralité de lectures et sans doute un profit constant à coût maîtrisé pour les éditeurs<sup>11</sup>.*

6 - G. Chabaud, Les guides de Paris, une littérature de l'accueil, La ville promise, Dir. D. Roche, Paris, 2000, pp. 77-108.

7 - Boucher de la Richarderie, Bibliothèque universelle des voyages, 6 vol., Paris, 1808, reprint Slatkine, Genève, 1970, t. III, pp. 98-173, recense les principaux guides pour la France, parmi les voyages d'Europe.

8 - Daniel Roche, Le Siècle des Lumières en province, Académies et Académiciens provinciaux, Paris-La Haye, 1978, 2 vol., t. I, pp. 318-321.

9 - G. Chabaud et J.-P. Monzani, Les guides de Paris aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Images de la ville, Mémoire de maîtrise, Paris I, 1979, pp. 6-8.

10 - G. Chabaud et J.-P. Monzani, op. cit., pp. 19-22.

11 - Histoire de l'Édition française, dir. R. Chartier et H.-J. Martin, 2 vol., 2<sup>e</sup> édition Paris, 1989, t. II, Le livre

*Confronté avec la production des almanachs parisiens dont la croissance et la domination éditoriales sont aussi affirmées durant tout le siècle, celle des guides occupe une place inférieure, comme par rapport à celle des récits de voyage en tout genre : une cinquantaine de titres originaux par rapport à plus de 3000, moins de 2 % pour la Littérature des voyages, et, par rapport à quelques 1300 titres, à peine 4 % des almanachs<sup>12</sup>. Dans cet écart on mesure l'intérêt pour la formule qui consiste à parier sur les deux tableaux qui, dans le cadre d'une croissance générale, attirent l'attention des publics à des titres divers.*

*Alors, tous les contemporains ont conscience de l'abondance de la production d'almanachs : Puisqu'aujourd'hui on ne veut que des almanachs, qu'on ne lit que des almanachs qu'on met toutes les sciences et tous les arts en almanachs, et que toute notre littérature sera bientôt réduite à des almanachs, en voici du moins un des mieux rédigés et des plus utiles dans les circonstances présentes, affirme le rédacteur des Affiches des provinces du 29 décembre 1779, en présentant les Étrennes de la Marine<sup>13</sup>. Son jugement rejoint tout ce qui concerne un genre à la mode et un objet de commerce principal, universel par le succès et la diversité des sujets qu'il aborde. De surcroît, la famille nombreuse et féconde des almanachs, calendriers, étrennes, bénéficie de son apparition périodique et de son taux élevé de renouvellement. La part des nouveautés est croissante, plus forte que pour celles qui apparaissent dans les guides de voyage et dans les récits : 100 à 150 titres annuels pendant les trente dernières années de l'Ancien Régime dont la création avoisine 20 ou 30 % pour les almanachs, 30 % encore pour les guides de voyage.*

*Ainsi, pour les deux catégories de la production utilitaire, massive, qui bénéficie simultanément d'une croissance multipliée après 1750 et d'une remise à jour périodique, ce dont se font l'écho les petites annonces des journaux, les modèles porteurs parce qu'ils sont devenus des instruments indispensables de la lecture urbaine, les annuaires commerciaux, nobiliaires, administratifs, et les guides parisiens, la relance éditoriale est obligatoire. Elle entraîne l'adaptation au changement de l'espace et du goût, et elle autorise le succès. C'est celui de l'Almanach parisien édité trente ans. Si chaque formule éditoriale conserve sa part d'autonomie qu'il faut mesurer à l'aune du travail des éditeurs, à celle de la proposition des auteurs et à celle d'un accueil qui s'élargit dans l'accroissement régulier de l'alphabétisation et du besoin de lecture des populations urbaines<sup>14</sup>, il est certain que la conjoncture d'ensemble est plus que favorable à tous ces*

trionphant, sous la direction scientifique de D. Roche, pp. 113-128, pp. 578-676.

12 - V. Sarrazin, Les Almanachs parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle, production, commerce, culture, Thèse de doctorat, Paris I, 2 vol. dactylographiés, 1997, pp. 44-63.

13 - V. Sarrazin, *ibid.*, p. 5.

14 - R. Chartier et D. Roche, Les pratiques urbaines de l'imprimé, Histoire de l'édition française, t. II, op. cit., pp. 519-558.

*types d'entreprises. Si le guide de Paris conserve une efficacité due à sa souplesse formelle et polymorphe qui rassemble et synthétise, ou bien n'utilise qu'en partie les divers outils de représentation de la ville, il doit aussi sa réussite aux besoins de la librairie de renouveler ses ressources<sup>15</sup>. Les publications utilitaires sont alors au premier rang et servies par leur diversité apparemment sans fin<sup>16</sup>. L'expansion de la production imprimée à la fin des Lumières est attestée par de multiples indices, croissance du nombre de presses, volatilité et flexibilité de la main-d'œuvre, et bien sûr, accroissement du nombre total de titres produits, qu'on le saisisse dans la production conservée ou dans les demandes d'impression, avec un maximum probable de 2000 et 3000 volumes annuels après 1760 et 1775<sup>17</sup>. L'édition des guides a suivi, qui rassemble une dizaine de bonnes familles entre 1750 et 1790. En tête on retrouve les Duchesne (29 mentions) mais aussi les Saugrain, les Leclerc, les Prault et la De Bare (6, 7 et 7, 8 occurrences) suivis du groupe des spécialistes moins bien dotés, mais dont les produits ont cependant compté : les Hérissant, Valleyre, Durand, Delalain, les Lejay, les Devaux (de 2 à 4 titres).*

*L'Almanach parisien est édité par les Duchesne qui sont aussi les Atlas de la production d'Almanachs et d'une production utilitaire très diversifiée, source de gros profits<sup>18</sup>. La place des Duchesne (son genre, Duchesne père, sa veuve, son fils Caillau) est significative ; ils concentrent, près de 50 % des titres créés avant 1750 et ils sont imités partout. Dans le domaine des guides, ils ont dynamisé de la même façon le mouvement des parutions, parce qu'ils sont imités et parce qu'en 1769 la mort du père Duchesne a libéré le marché des guides comme celui des almanachs, en autorisant une multitude de créations de part et d'autre de la frontière qui sépare les deux catégories. Elles profitent aussi, et simultanément, de l'activité débutante encore réduite, mais parfois très dynamique, de la génération nouvelle des libraires-éditeurs dans le Paris pré-révolutionnaire. En tout cas, l'histoire de l'Almanach parisien confirme la nécessité de l'intégration dans un milieu professionnel et familial où l'on peut se transmettre les savoir-faire, les connaissances indispensables pour avoir du crédit ou faire de fructueuses associations, pour prendre conscience du marché, c'est-à-dire de l'offre, de la demande, d'un public, d'un accueil.*

### **Public captif ou public libre**

*Le titre même de l'Almanach guide, souligne la spécificité de son public : il vise les étrangers et les personnes curieuses, soit un double registre de lecture. Le premier est celui des nouveaux venus dans la capitale, car le terme étranger ne désigne pas forcé-*

15 - G. Chabaud, art. cit., La ville promise, pp. 103-104.

16 - V. Sarrazin, op. cit., t. I, pp. 62-63 et graphique III, pp. 67-68.

17 - H.-J. Martin, Une croissance séculaire, Histoire de l'édition française, t. II, pp. 113-127.

18 - G. Chabaud et J.-P. Monzani, op. cit., pp. 19-28 et V. Sarrazin, op. cit., pp. 52-54, pp. 220-260.

ment les populations non régnicoles. Ce n'est que progressivement qu'à l'intérieur de ces populations diverses – provinciaux, migrants de toute espèce, voyageurs animés de multiples motivations et venus de provenances étendues ou étroites – que la catégorie des étrangers non sujets du Roi a trouvé son identité. Celle-ci est le résultat des impératifs de la surveillance policière et du travail des policiers affectés à l'observation et au recensement des lieux et des personnes foraines relevant de la mobilité et de l'économie de l'accueil<sup>19</sup>. D'abord insaisissable, puisque tout se passe comme si les étrangers en France et à Paris avaient pour vocation principale de cesser de l'être dans les meilleurs délais, comme le rappelait Robert Mandrou, la catégorie mentale et intellectuelle existe d'abord sans poser de problème. Mais, progressivement, des raisons politiques et démographiques, l'accroissement des contrôles pour qui n'est pas du lieu, les besoins du fisc, les problèmes soulevés par l'accélération de la circulation, ont mis des obstacles à son application coutumière, dans la réalité des communications et des situations concrètes, et orienté des lectures nouvelles. C'est la position de l'Etat et les pratiques de l'administration qui ont fait l'étranger<sup>20</sup>. Au terme de la révolution identitaire, fruit de la politique des États-Nations, il est alors, sinon clairement perçu, au moins de plus en plus précisément défini par son statut juridique<sup>21</sup>. C'est à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle que le changement s'est manifesté de la façon la plus claire, et ce sont les institutions policières de la capitale qui, par leurs pratiques de contrôle et de comptage permettent de mesurer l'étendue réelle du public visé par les éditeurs.

La seconde cible soulignée par le titre rassemble les personnes curieuses parmi lesquelles peuvent d'ailleurs se retrouver les étrangers. Elle relève cette fois moins d'une définition d'origine que d'une implication culturelle, généralement liée aux voyages et aux usages qu'ils supposent habituellement. Le guide est censé armer le voyageur pour lui permettre de découvrir la ville et y voir ce qui doit être vu. C'est le Cicéron de la lecture utile. Cette définition d'utilité intellectuelle et matérielle qui dicte le découpage énumératif, la description la plus curieuse de Paris pouvant rassembler comme l'écrivit le voyageur Nicolas Karamtzine, l'énumération de tous les monuments de l'art qui s'y trouvent, disséminés, pour ainsi dire, dans toutes les rues, des choses rares en tous genres, des objets de luxe ou de goût...<sup>22</sup> correspond à un besoin, né à la Renaissance, développé pendant la période classique qui fonde la culture des Virtuoso. Dans une activité jugée nécessaire, car s'inscrivant parmi les instruments de

19 - S. Juratic, Mobilité et populations hébergées en garnis, La ville promise, op. cit., pp. 175-220; J.-F. Dubost, *ibid.*, pp. 221-288.

20 - J.-F. Dubost, L'Etat et les étrangers, XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles, *Habilitation, Université de Paris I*, 1998, 2 vol., t. I, pp. 124-126.

21 - G. Noiriel, Le Creuset français, Histoire de l'immigration française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), Paris, 1988; État, Nation et immigration, vers une histoire du pouvoir, Paris, 2001.

22 - N. Karamzine, Voyage en France, Paris, 1885; Lettre d'un voyageur russe, Paris, 1991, pp. 125-140.

la découverte et de la connaissance du monde, qui justifie le voyage et son récit par l'utilité pédagogique, elle unit les impératifs de l'obligation sociale, de la science utilitariste et baconienne, et le plaisir de l'esthétique, du sensible et de la rareté. C'est pourquoi la visite d'une ville est animée par l'exigence d'en découvrir les curiosités de tous ordres et c'est ainsi que l'activité du voyageur rassemble les ingrédients du plaisir et de la science qui font le crédit et la passion de tous les collectionneurs. Le guide peut alors consolider une disposition sociale et intellectuelle à la collection de toutes natures, il est un médiateur dans la capacité à collecter ce qui est collectionnable, à comparer ce qui est collectionné et pour cela décrit. La démarche est la même qui anime la description du macrososme urbain et celle du micrososme des Cabinets de Merveilles<sup>23</sup>; elle vise universalité et exhaustivité.

Les guides des voyageurs que l'on redécouvre aujourd'hui ne peuvent alors se séparer de la vaste intertextualité à laquelle ils appartiennent, notamment si l'on évoque à travers eux l'histoire urbaine et leur utilité propre pour une histoire du livre motivée par l'invention de la production de masse. Cet appel du titre à la réflexion sur sa cible, libre ou captive, renvoie à leur statut de sources, et Gilles Chabaud a raison de dire que le recours des historiens en fonction d'occasionnels besoins documentaires n'est pas fondamentalement différent de la façon dont les guides de voyage devaient servir selon les auteurs et leurs éditeurs et de celui, variable avec les lecteurs, dont ils ont servi autrefois<sup>24</sup>. La croissance déjà soulignée du genre s'affirme en même temps que son autonomie, qui s'acquiert au dépens des descriptions générales de voyage en Europe et en France et pour lesquelles Paris n'était qu'une étape, et en continuité mais aussi opposition avec le genre ancien des Antiquités, des Éloges Historiques de la cité. L'Almanach parisien en faveur des étrangers et des curieux doit mobiliser un public large, unifié par son intérêt pour Paris, par le besoin d'être guidé dans l'espace urbain, par la pratique de la lecture consultable sur place ou dans le travail référentiel préalable ou postérieur, du voyageur. Ces injonctions vont se retrouver dans la matérialité de l'œuvre même.

Son usage suppose une lecture francophone; accessible aux érudits, à l'élite sociale et aristocratique, donc à une majorité des voyageurs et des curieux, le français bénéficie alors de son plus grand prestige littéraire et diplomatique. Le Concours de l'Académie de Berlin et le discours de Rivarol en 1784 définissent assez bien les principes qui font de la langue française la langue universelle de l'Europe. La question du rapport des

23 - Renvoys au travail fondamental mais inédit de R. LW Caudill, Some literary evidence of the development of English virtuoso interests in the Seventeenth century with particular reference to the Literature of travel, *Phi. D.*, Christ Church, 1975.

24 - G. Chabaud, Les guides de Paris du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Remarque sur une construction historique, Les guides imprimés, op. cit., pp. 71-80.



*étrangers à la langue véhiculaire reste toutefois un sujet mal connu et qui mériterait intérêt et mesure. Le témoignage des récits de voyage même ne suffit pas à cerner la réalité d'un emploi général. John Cradock, en 1784, trouve Paris si plein d'Anglais qu'il n'a que peu d'occasion de parler français<sup>25</sup>. D'une manière générale les écrits des voyageurs ne montrent pas de difficulté particulière sur ce point; ils lisent les textes en français, ils les citent, ils attestent de leur lecture des journaux, ainsi Arthur Young<sup>26</sup>, ils visitent et fréquentent les bibliothèques, ils assistent aux spectacles et apprécient les pièces de théâtre en français. Dans un récit où la conversation joue un rôle essentiel, ils ne semblent pas rencontrer d'obstacle. Sous réserve de vérification, l'Almanach peut être publié en français parce que c'est le moyen d'information d'un monde cosmopolite et qu'il peut atteindre ainsi un public d'étrangers sans distinction d'origine, sans s'adresser spécifiquement à une nation particulière. Si les langues sont comme les nations, il est encore très vrai que les mots sont comme les hommes. Ceux qui ont dans la société une famille et des alliances étendues y ont aussi une plus grande consistance [...] les uns comme les autres ne valent qu'autant qu'ils sont à leur place. J'insiste sur cette analogie, afin de prouver combien le goût qu'on a dans l'Europe pour les Français est inséparable de celui qu'on a pour leur langue, et combien l'estime dont cette langue jouit est fondée sur celle que l'on sent pour la nation<sup>27</sup>. On voit ici avec Rivarol que le génie du langage est inséparable de l'attraction d'une civilisation et de sa puissance culturelle et politique. Le guide en faveur des étrangers et des curieux est alors susceptible de montrer les forces à l'œuvre dans leur conquête par Paris.*

### **Public potentiel, Société étrangère**

*Les policiers de Louis XV et de Louis XVI, dans leurs rapports, leurs fiches, leurs comptes fournissent les moyens de peser les composantes démographiques des seuls voyageurs; l'analyse européenne des lecteurs relèverait d'une approximation inutile, elle se nourrirait de nos connaissances sur les modèles de lecture et sur la République des Lettres, elle illustrerait un monde divisé mais sans frontière sociale évidente et totalement imperméable. On peut considérer la société créée par le voyage, créée par toutes les formes de circulation, comme représentative d'un abrégé du monde des lecteurs, comme Paris apparaît aux yeux des visiteurs et des écrivains comme l'abrégé de l'Univers. Paris est un caravansérail qui contribue aux brassages des Lumières, les manières étrangères se nourrissant de l'air de Paris et celui-ci ne pouvant que s'enrichir de l'apport des migrants temporaires et des voyageurs de passage<sup>28</sup>. Les liasses du contrôle des étran-*

25 - J. Black, *The British and the Grand Tour*, Londres, 1985.

26 - A. Young, *Voyages en France, 1787-1788-1789*, Trad. et introduction H. See, 3 vol., Paris, 1931.

27 - A. de Rivarol, *De l'Universalité de la langue française*, Berlin, Paris, 1784, éd. 1966, pp. 95-96.

28 - J.-F. Dubost, *Les étrangers à Paris au siècle des Lumières, la ville promise*, op. cit., pp. 221-288.

gers permettent de mesurer les flux et leurs principales composantes pour pratiquement les vingt années qui précèdent la Révolution, de 1772 à 1790.

Les statistiques établies remettent à leur place les évaluations du temps. Les 100.000 étrangers évoqués par Sébastien Mercier ne sont qu'une exagération littéraire et peuvent tout au plus servir à montrer comment les contemporains ressentiaient l'accroissement de la population flottante, et celle du nombre de personnes temporairement parisiennes, travailleurs et oisifs comme celle de ceux qui s'intègrent dans la ville. Dès les années 1750, les Parisiens d'origine ne sont pas plus de 30 % de la classe d'âge des jeunes mariés et seulement 50 % des jeunes femmes. Le nombre moyen des arrivées de toutes catégories avoisine 80.000 ou 100.000 individus vers l'An III et l'an V, et dès 1775, M. de Malesherbes, bien informé, pense à 90.000 entrées. Les voyageurs français et étrangers composent une minorité dans cet ensemble; provinciaux, migrants du travail en forment les gros bataillons. Les évaluations hautes, 100.000 personnes, s'écartent sensiblement de celles que fournissent les dénombrements effectués par la police à partir des relevés demandés aux logeurs, qui établissent un chiffre biaisé partiellement et évaluant ainsi une capacité d'accueil mêlant trois variables: la population arrivée à une date donnée, la population ayant séjourné dans les hôtels durant une période donnée — estimation résultant du cumul des mouvements d'arrivée et des mouvements intérieurs entre les garnis et les hôtels — enfin, la population hébergée recensée. Rapport à l'ensemble des logis offerts, 2000 à 3000 lieux d'accueil, on peut l'estimer à 25.000-30.000 personnes selon la période, l'année, et pouvant composer une partie variable du nombre cumulé proche des arrivées annuelles et incorporant toutes les solutions de logement possibles, l'hospitalité privée ou caritative, l'accueil des relations amicales et professionnelles, qui sont des réponses nombreuses recensées dans divers sources connues, archives des hôpitaux ou des tribunaux<sup>29</sup>.

Sur moins de dix ans le contrôle conservé des étrangers stricto sensu a recensé à peu près 16.000 voyageurs ou travailleurs non régnicoles, soit moins de 3800 par an. On est là encore très loin des chiffres continuellement retenus par les historiens du voyage, même s'il faut admettre qu'une part des étrangers puisse tout comme les provinciaux échapper à la surveillance. Jeremy Blake citant le Daily Universal Register du 29 août 1786 évalue à 3760 Londoniens les seuls Anglais arrivés à ce moment à Paris; les registres de la police n'en dénombrent pas plus de 277<sup>30</sup>; et c'est parmi les étrangers l'une des catégories géographiques qui vient en tête en permanence. Si l'on peut admettre que l'on ne connaît exactement qu'une année sur deux à peine, c'est sans doute plus de 4000 personnes par an qui constituent l'évaluation moyenne la plus probable, tout

29 - S. Juratic, Mobilités et populations hébergées en garnis, La ville promise, op. cit., pp. 176-221; art. cit., pp. 180-188.

30 - J. Blake, op. cit., pp. 7-13.

*compris. Comme toutes les moyennes, c'est un point de calcul relatif et il faut admettre des variations sensibles d'une période à l'autre; en 1772, 1773, 1774 les décomptes généraux de la police admettent 3626, 4845, 4532 personnes étrangères; en 1774, 1775, 1781, 1787, 1788 et 1789 ce sont dans les additions du contrôle des garnis, 4180, 3753, 2486, 3873, 4474 et 2602 individus (la dernière année étant incomplète). La cause est entendue, le second XVIII<sup>e</sup> siècle a vu monter les arrivées. Un des rares relevés effectués avant 1750 recense, en 1743, seulement 846 visiteurs et Paris accueille à la veille de la Révolution, au moins quatre fois plus d'étrangers qu'à la mort du cardinal Fleury.*

*Après une montée sous le règne de Louis XV le mouvement s'infléchit sous le règne de Louis XVI, ce qui renvoie à deux facteurs dont l'ampleur est difficile à évaluer. Le recul peut provenir d'une certaine morosité économique, ce qui n'atteint qu'un certain type de mobilité étrangère et ne rend pas compte de la remontée constatée en 1787, année de crise. L'influence des tensions militaires et diplomatiques est plus forte, on le sait, pour la période de la guerre de Sept ans entre 1756 et 1760, quand cessent les combats et que reprennent avec les négociations des relations régulières entre l'Angleterre et les autres pays. On perçoit une fracture équivalente dans d'autres sources, avec la guerre d'Indépendance américaine après 1778 et jusqu'en 1781. Dès 1781, 1782, les mouvements d'échange peuvent reprendre et, de surcroît, tous les étrangers n'ont pas déserté la capitale pendant les hostilités, même si leur surveillance a pu renforcer leur précarité. La réflexion souvent citée que Madame du Deffand peut faire à Horace Walpole en juillet 1778, les Anglais qui sont en France y resteront tant qu'ils voudront et ceux qui n'y sont point n'y viendront pas parce qu'ils n'y voudront pas venir<sup>31</sup>, évoque moins un traumatisme important et une absence générale qu'une situation diversement négociable selon les niveaux de fortune et de relation. La Révolution provoque de même l'afflux des nouveaux venus, accéléré par les changements, mêlant l'intérêt politique aux curiosités et aux contraintes mondaines habituelles, puis à partir de 1791-1792, le reflux, dû à l'appréhension du conflit et aux craintes de l'agitation commencée en 1789. [Voir tableau ci-contre]*

*Ce public potentiel est désormais mieux apprécié, à tout point de vue. Il provient pour les deux tiers de l'Europe du Nord, 7 % d'Italiens, puis d'Espagnols, peu de Portugais, encore moins de Méditerranéens plus lointains et plus exotiques. Les gros bataillons sont Anglais, pas tout à fait le quart, Hollandais, Flamands et Allemands. Le tableau révèle une mobilité de proximité ancienne qui correspond à une circulation de profession et de saison, en même temps qu'une mobilité de voyageurs, animée sans flux saisonnier, caractéristique pour les Anglais et les Hollandais principalement, et les*

31 - J. Blake, *ibid.*, pp. 159-160.

## Les étrangers à Paris — 1774 -1789

<i>Anglais</i>	3597	22,7 %
<i>Pays-Bas autrichiens</i>	2216	14,01
<i>Allemands</i>	2162	13,6
<i>Suisses</i>	1726	10,9
<i>Italiens</i>	1090	6,8
<i>Liégeois</i>	740	4,6
<i>Savoyards</i>	648	4,09
<i>Hollandais</i>	889	5,6
<i>Divers* et Indéterminés</i>	2740	17,3
Total	15808	100

*\*dont Espagne, Portugal, Europe centrale et orientale, empire ottoman, Scandinaves et les extra-européens dont les effectifs avoisinent moins de 100 à 200 pour la plupart.*

*mobilités venus de toute l'Europe voire de contrées bien au-delà des mers, particulièrement américaines. Cette société étrangère est principalement masculine, avec quelques femmes, soit en famille ou isolées, qui pour la police sont souvent des aventurières. Dans la mobilité des hommes on perçoit des regroupements: aristocrates et leurs suites, nobles et leurs enfants, domestiques, précepteurs, aumôniers, amis, compatriotes de rencontre. L'ensemble est organisé par de multiples impératifs qui dictent présence, absence, logement, rythmes de séjour. Il fait place au loisir et au travail: 27 % du premier côté, nobles voyageurs, officiers en permission, savants, prêtres, artistes à la découverte de la capitale culturelle; 58 % venus pour leurs affaires, artisans, marchands, banquiers, domestiques, ouvriers. Entre les deux, 16 % d'étrangers qu'il est impossible de ranger clairement et un groupe de compagnons de voyage, accompagnateurs aux raisons sociales imprécises et qui peuvent sans doute prendre place dans toutes les catégories. Si l'on pèse les motifs, 40 % des étrangers sont venus pour leur plaisir et leur détente, 60 % pour travailler, et à tous les niveaux des hiérarchies sociales et professionnelles.*

*A l'échelle du monde civilisé et de l'Europe, Paris exerce une influence complexe, c'est l'asile de la liberté, des plaisirs et des jouissances les plus exquises selon Sébastien Mercier<sup>32</sup>. Jamais un homme n'est parti de Paris gai, quelle qu'en soit la raison on est toujours triste en sortant de Paris, précise-t-il encore en citant les Nouvelles*

32 - L.-S. Mercier, *Tableau de Paris*, op. cit., t. I, Ch. CCCLIV, pp. 977-979.

Lettres d'un voyageur anglais de *Sherlock*, publiées à Paris et à Londres en 1780. La formule chimique de cette relation établie par le séjour y est ainsi précisée : Paris où l'étranger a perdu sa santé ou son argent, où il a laissé des attachements qui peuvent difficilement se remplacer en d'autres pays, ou des connaissances intéressantes qu'il est impossible de quitter sans regret ; ce qui suggère la force de la médiation interpersonnelle. On peut alors penser que les valeurs et les informations véhiculées par l'Almanach parisien en faveur du voyageur étranger peuvent franchir la frontière arbitrairement tracée entre le travail et le tourisme, et mobiliser diversement tous les acteurs, avec des engagements différents, variables dans le temps du séjour. Les rapports individuels établis par la police chaque semaine ne touchent que le haut du panier, une Sanior Pars (à peine 2 à 10 % selon le moment), qui fait l'objet d'une attention particulière par les impératifs de la religion, des mœurs, de la politique, voire de l'économique, quand le crédit des voyageurs est compromis. Entre tous les éléments de la société étrangère il n'y a pas de solution de continuité, pas plus que dans l'espace parisien, celui des hôtels et des logeurs, il n'existe encore une totale ségrégation. C'est aussi le rôle des guides de souligner les tendances de cette hiérarchisation qui s'inscrit dans la définition utilitaire de la ville. L'Almanach parisien y échappe en partie, qui ne fait pas place à l'offre hôtelière, à ses services ou à ses prix comme d'autres réputés à la même époque, le plus connu étant le Tableau de Paris, plusieurs fois réédité après 1760. C'est dans la confrontation des sources policières et des informations fournies à la fois par les guides et les récits des voyageurs que l'on peut saisir le fonctionnement d'une géographie spécifique de l'accueil des étrangers, avec des éléments de concentration différents, selon qu'ils se rangent du côté du loisir et des curiosités ou du côté du travail. C'est alors que démarre définitivement le Paris de l'Ouest, rive gauche, rive droite pour l'accueil des voyageurs et des curieux. C'est alors également, que se met en place la géographie du commerce de luxe, de la Foire Saint-Germain aux boulevards, en passant par la rue Saint-Honoré et le Palais-Royal. On conçoit alors comment et pourquoi peuvent s'imbriquer dans l'organisation même de l'Almanach parisien l'énumération des curiosités monumentales utilisables par tous, et celle des commerces et des services culturels. Elles concernent des lecteurs potentiellement préparés à l'achat d'articles de cette sorte et à la recherche d'informations sur les spectacles, les concerts, sur les offres éducatives, sur les bibliothèques et les lieux savants. Il existe entre la composition de la société des étrangers, non régnicoles et provinciaux, et l'organisation même de l'Almanach un lien d'évidence. Il renvoie à la façon dont le monde éditorial a conçu et géré la production et la diffusion d'un type d'ouvrages utilitaires et cependant novateurs<sup>33</sup>.

33 - J.-F. Dubost, art. cit., La ville promise, pp. 248-250 et pp. 256-288.

### ***Production et origine d'une réussite***

Gilles Chabaud a bien mis en place les deux traditions qui partagent l'édition des guides, d'une part la composante monumentale, d'autre part la formule pratique. L'un et l'autre imposent leurs règles<sup>34</sup>. La première constituante sélectionne les informations indispensables pour se situer dans l'espace urbain, rues, monuments, hôtels; la seconde regarde les principes d'organisation des informations qui doivent être détaillées et hiérarchisées pour être utilement mobilisables. Les deux catégories mêlent un ensemble de valeurs, celles plus traditionnelles de l'ancien et du singulier, celles du curieux et du remarquable, qui n'épargne pas les informations utilitaires; ainsi les listes des hôtels offerts ou des commerces attractifs. Le jeu de ces normes correspond à une rhétorique éprouvée depuis un siècle concernant l'usage des nomenclatures, qui doivent être fonctionnelles et cependant respecter les conventions admises. L'énumération topographique ou thématique, qui peut se croiser avec une présentation alphabétique, et tous les modèles d'organisation pouvant se combiner de façon plus ou moins variable, fait la richesse du genre et offre aux lecteurs une occasion particulièrement flexible d'orienter leurs curiosités et leurs pas. Le guide crée alors un jeu de miroir entre représentation et incitation<sup>35</sup>. Il met en place une capacité à l'expérience de l'espace comme à celle de l'utilisation des informations données, dont le voyageur authentifie la validité et le profit, s'il les utilise réellement. C'est pourquoi également les lecteurs peuvent y retrouver sans problème la tradition originelle qui donne au voyageur la présentation historique et géographique, le portrait officiel de la ville, en même temps que le guide sert à orienter ses déplacements et ses choix. On voit dans ses remarques comment le genre dans lequel se range l'Almanach parisien peut s'adresser à une minorité lisante et voyageuse autant qu'à une population citadine, de curiosité et de moyens comparables. Il peut gagner d'autres lecteurs, comme le manuel d'urbanité reconnu par un public de qualité, ce qui est la meilleure des publicités, et ainsi consolider la réputation de la capitale dans le royaume et en Europe.

L'histoire de l'Almanach parisien offre un bon exemple des progrès de la conquête éditoriale dans toute sa complexité. C'est parmi la population des guides, un ouvrage publié avec succès de 1761 à 1801<sup>36</sup>. De 1761 à 1793, il est la propriété des Duchesne et après l'an VI des Barba. L'éditeur est déjà un personnage dans la librairie pari-

34 - G. Chabaud, art. cit., La ville promise, pp. 98-109, et, art. cit., Les guides imprimés, pp. 73-77.

35 - G. Chabaud, art. cit., Les Guides imprimés, pp. 76-77 – qui renvoie sur ce point à P. Watslawick, dir., L'invention de la réalité, contribution au constructivisme (1981), trad. fr., Paris, 1988.

36 - Je suis ici les indications que m'a généreusement fournies G. Chabaud, complétées par les remarques de V. Sarrazin. Je les remercie très vivement. Pour l'édition de 1793 on dispose d'un Mémoire de maîtrise sous la direction de J.-P. Bertaud, de J.-S. Esteller, Paris I, 1991, ex. dactylographié, l'Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses (1702-1793) qui fournit d'utiles renseignements d'ensemble sur les éditions.

*sienne. Nicolas Bonaventure, reçu non sans mal dans la communauté, où il se distingue très vite par son intérêt pour Rousseau, par son sens des nouveautés littéraires et son goût pour le théâtre, par son rôle dans la production des almanachs également. Quand la moitié des libraires-éditeurs qui en publient ne sortent pas plus d'un ou deux titres, Duchesne en publie des dizaines<sup>37</sup>. Le nouveau titre lancé en 1761 prend place de surcroît dans la petite dizaine d'ouvrages qui peuvent être considérés comme des guides de Paris au sens de description totalisante; soit moins de 2 % de la production des almanachs et moins de 10 % de celle des guides de toute espèce. Il faut noter que la première édition et celles qui suivent sortent toutes d'une même imprimerie, l'officine de Valleyre jeune, qui a déjà édité l'Almanach des plaisirs contenant les curiosités de Paris et de ses environs, et qui indique le temps des divertissements de la Cour et de la ville, qui a certainement inspiré, après 1757, les auteurs du calendrier indiquant les choses remarquables à voir inséré dans l'Almanach parisien, notamment en 1785. L'accord entre l'imprimeur et le libraire a sans doute été conclu sous seing privé, comme très souvent, et logiquement il n'apparaît pas dans les exemplaires mis sur le marché.*

*La recension des éditions conservées et cataloguées a regroupé une quarantaine d'exemplaires où l'on peut identifier 22 années représentées<sup>38</sup>. Faute de sources comparables et d'information précise du point de vue de la bibliographie matérielle, seule capable d'identifier les variables entre tirages et éditions, on peut postuler un tirage moyen habituel de l'ordre de 1500 à 2000 exemplaires, soit sur plus de vingt ans au minimum une quarantaine de milliers d'acheteurs et bien sûr beaucoup plus de lecteurs. Ce comptage approximatif confirme cependant le succès auprès du public à partir du lancement assuré de 1761, comme l'atteste l'approbation datée du 2 septembre de cette même année. On la retrouve jusqu'en 1772. Le problème ici posé montre la difficulté de déterminer la date d'utilisation des volumes, donc le lien originel qui s'établit entre calendrier, almanach et guide. Une partie des exemplaires n'a pas de date indiquée et de calendrier<sup>39</sup>. Une autre, éditée majoritairement après 1785, contient une indication d'année sur la page de titre. Une troisième est mieux identifiable car elle est pourvue d'un calendrier: 35 exemplaires sur les 42 analysés par J.-S. Esteller dont 17 indi-*

37 - V. Sarrazin, op. cit., pp. 230-269.

38 - J.-S. Esteller, op. cit., pp. 57-62. Le tableau, p. 59, signale la présence de l'Almanach parisien dans : V. Dufour, Bibliographie artistique historique et littéraire de Paris avant 1789, Paris, 1802 (8); J. Grand-Carteret, Les Almanachs parisiens, 2 vol., Paris, 1896 (13); A. Martin et G. Walter, Catalogue de l'histoire de la Révolution française, t. V, Journaux et Almanachs, Paris, 1943 (4); Catalogue général BNF, 1905 (13); Catalogue BNF périodiques (1); Catalogue BNF, Auteurs (6); Fonds Lesenne, BNF (6); Catalogue Bibliothèque Historique de la ville de Paris (23); Catalogue Bibliothèque Mazarine (2); National Union Catalogue, 1969 (5).

39 - J.-S. Esteller, op. cit., pp. 53-57.

quent d'entrée une date, 7 exemplaires seulement ne donnent aucun renseignement. Leur parution n'est datable que par la comparaison du contenu et certaines années ont pu être privées de publication ou se contenter d'une reprise. Jusqu'à la préparation de cette édition, seul le catalogue Dufour mentionnait une édition pour 1776, et l'exemplaire retrouvé par Henri Duranton à la Bibliothèque des Jésuites de Lyon<sup>40</sup> confirme l'idée qu'il est difficile, sans une exploration générale, de reconstituer des séries complètes dans le domaine de publication, de même qu'il est difficile d'identifier les auteurs et leur travail.

Depuis Barbier<sup>41</sup>, l'Almanach parisien est traditionnellement attribué à Hébert et Alletz, d'abord en commun, puis à Hébert seul après la disparition de son collaborateur en 1785. Tous deux sont peu connus, sinon par les ouvrages en tous genres qu'on leur prête. Pons-Augustin Alletz dont le fils a rédigé l'éloge, et qui détient le privilège de la publication après 1772, est un spécialiste de l'Almanach. Il peut, associé à quatre libraires parisiens, éditer l'Almanach pittoresque, historique, alphabétique des riches monuments que renferme la ville de Paris, manifestement inspiré par l'Almanach parisien et en reprenant les matériaux de sa première partie. Ce sont deux polygraphes très représentatifs de la catégorie des gens de Lettres courant le cachet éditorial, mais capables de faire des ouvrages non sans intérêt. Le Montpelliérain Alletz a été sans doute avocat, et la soixantaine de titres que l'on recense à son nom montre un esprit capable d'intervenir dans le domaine de l'histoire sacrée ou laïque, de la théologie, de la littérature, de la langue, de la géographie, voire de la philosophie. Ce qui caractérise sa manière, c'est la compilation, l'élaboration de dictionnaires, la confection d'abrégés, de manuels à finalité éducative et pédagogique ; les extraits et les esprits mobilisant les journaux, les auteurs, les modèles littéraires, épistolaires, moraux, sociaux. En bref, c'est sans doute un de ces médiateurs en tout genre, touche-à-tout sans génie, ni d'écriture, ni de pensée, mais qui font la diffusion vulgarisée des savoirs. Notons que dans sa bibliographie on trouve en 1769 un Géographe parisien en 2 volumes, en 1775 une compilation de l'abbé de Saint-Pierre, Les rêves d'un homme de bien, et que dans les milliers de pages qu'il a rédigées on trouve de tout et pour tous.

C'est une manière de saisir une invitation à comprendre l'air du temps, mélange de références traditionnelles, d'incitation à la modernité, de leçons pour un mieux-vivre social. En 1761, il publie simultanément une Encyclopédie de pensées, de maximes et de réflexions sur toutes sortes de sujets, et le Manuel de l'homme du monde, ou connaissance générale des principaux états de la société et de toutes les matières qui sont le sujet des conversations ordinaires, où l'on pressent le talent à déployer les multiples instruments d'une urbanité dont le guide va fournir les clefs spatiales.

<sup>40</sup> - Bibliothèque des Jésuites de Lyon, AD, 154/116.

<sup>41</sup> - Vol. I, p. 114.



*Hébert est moins bien perçu, car seules des attributions bibliographiques peuvent tenir lieu de biographie. Polygraphe comme Alletz, il est l'auteur d'ouvrages sur les arts. Mais ce n'est qu'à son Almanach pittoresque qu'il doit d'occuper une toute petite place dans la liste des auteurs vivants ou morts de la France littéraire en 1764.*

*De tout cela une conclusion s'impose : si la réputation d'un auteur peut ouvrir le succès d'un guide, voire d'un almanach, elle n'est rien sans la continuité et la capitalisation éditoriale. Elle seule autorise l'originalité et la continuelle adaptation nécessaire pour conserver un public instable par nature. Entre l'Almanach de Paris (1772) et le Guide parisien (1790), l'Almanach parisien se démarque de la foule calendaire. L'avertissement de l'édition de 1793 invoque l'originalité exemplaire du titre, que tenteraient en vain d'imiter les autres almanachs, pour suggérer son caractère éponyme. C'est vouloir prêter à la simplicité du titre la paternité de l'impulsion observée dans l'envol des productions, et de l'essor de cette spécialité enviée, parce que profitable à tous points de vue, qu'est l'almanach réservé aux étrangers, comme le suggère G. Chabaud. L'argument, qui contient sa part de vérité, reprend aussi les lieux communs des présentations d'auteurs et d'éditeurs depuis le second tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le succès d'une formule est alors éclairé par l'échec d'ouvrages pionniers, car trop originaux par rapport à la hiérarchie des habitudes et des préséances. Ainsi le guide de Nicolas de Blégnny, autre compilateur fameux connu sous le nom d'Abraham Du Pradel, dont les Adresses de la ville de Paris avec le trésor des almanachs furent mises au pilon tandis que son auteur était emprisonné. La chronologie des éditions conservées de l'Almanach parisien plaide pour que l'incohérente Description d'architecture, peinture, sculpture, gravure, histoire naturelle, antiquité et dates des établissements de Paris, vendu par le libraire Cuissart en 1765, et attribué à Hébert, ne soit peut-être qu'une tentative pour utiliser le succès rencontré par les compilateurs associés. Elle écarte aussi l'hypothèse selon laquelle l'Almanach parisien ne serait qu'une déclinaison du Dictionnaire pittoresque et historique encore attribué à Hébert en 1765, et dont la structure rédactionnelle est plus celle de l'observation lettrée que celle de la démarche topographique du visiteur visitant. L'analyse d'une notice comparée de l'un et l'autre ouvrage, par exemple l'abbaye de Saint-Denis, le montre très clairement : dans le Guide prédomine l'incitation à l'enchaînement des déplacements, dans le Dictionnaire la description, organisée par thèmes, de ce qu'on a à découvrir : architecture, sculpture, peinture<sup>42</sup>.*

*Les éléments du succès peuvent se rassembler désormais. En tête, on placera la continuité assurée par la périodicité des mises en vente. Les exemplaires conservés attestent qu'il a été vendu et que des lecteurs se le sont diversement approprié, puisqu'on retrouve des exemplaires d'une même édition sous des formes variées, première partie brochée et*

42 - Je suis ici totalement les suggestions de G. Chabaud.

*isolée, deux parties reliées ensemble, volume unique en deux parties ou encore deux parties reliées séparément. Le dernier Almanach parisien de la Collection Le Senne<sup>43</sup> est un volume unique dont la première partie contient 24 planches découpées d'un Plan de Paris qu'accompagne une liste alphabétique manuscrite des rues, et la seconde, correspond à l'almanach traditionnel de la première partie, du type de l'année 1771. Il a été constitué pour usage privé et sans doute pluriannuel. Les prix peuvent intervenir pour faciliter le fort débit. Il est indiqué dans deux catalogues insérés à l'intention des lecteurs dans un exemplaire de 1761. Le premier annonce 31 titres pour l'année, 20 titres sont vendus à 9 sols, dont l'Almanach des Francs-maçons ou l'Almanach des promenades de Paris, trois entre 10 et 12 sols, huit dépassent ce prix; l'Almanach Parisien atteint 1 livre 4 sols, mais il ne s'agit que d'une partie, un peu moins que l'Almanach Turc vendu 1 livre 16 sols et un peu plus que celui de la Noblesse à une livre seulement. Dans le second catalogue, où sont annoncés 38 Almanachs nouveaux, 11 seulement sont prisés, 9 à 1 livre 4 sols et l'Almanach parisien se maintient en haut de gamme. Il coûte moins cher que le Missel romain à 2 livres 10 sols ou, dans la série des almanachs, que l'Etat actuel de toutes les familles royales d'Europe, à 3 livres. On saisit ici l'Almanach parisien dans l'ensemble d'un fonds de libraire et parmi les éléments incontestablement les mieux prisés. On les retrouve dans d'autres exemplaires<sup>44</sup>.*

*Un autre indice peut encore se lire dans l'évolution des formules d'approbation des censeurs qui passent en quelques années d'une écriture convenue à des remarques plus appréciatives. L'autorisation du 2 septembre 1761 est justifiée par le censeur Albarêt par le fait que l'ouvrage pourrait être agréable au public. Le même censeur se contente en 1764 et jusqu'en 1771 d'un très banal 'J'ai cru qu'on en pouvait permettre l'impression. A partir de 1772, quand la page de titre annonce Nouvelle édition en lettres capitales, l'approbation reste identique à celle de 1761, mais la seconde partie affiche l'approbation du censeur d'Hermilly avec un constat élogieux du succès de l'ouvrage, dont le débit a justifié l'utilité [...] en permettre la réimpression c'est obliger le public. Le succès permet de comprendre comment les deux auteurs sortent de l'anonymat et peuvent utiliser la référence à l'Almanach parisien pour donner quelque éclat à leurs autres productions. De surcroît, l'approbation censoriale confère à l'éditeur Duchesne le panache d'un bon ouvrier au travail à des fins d'utilité publique. Il participe de cette cohérence de la représentation mise en action par le guide pour sa finalité normative et renvoyant à la perception que les hommes de l'appareil d'Etat se*

43 - J.-S. Esteller, op. cit., p. 57; Res 8° Z Le Senne, BNF

44 - V. Sarrazin, op. cit., t. II, pp. 399-414, propose un tableau du prix de la production des almanachs qui situe l'Almanach Parisien dans le créneau supérieur à 24 sols où l'Almanach Royal domine avec plus de 4 livres brochés et 5 livres reliés en 1743, mais avec beaucoup plus de pages. On peut rappeler que le salaire moyen de l'ouvrier parisien dépasse rarement 300 livres par an.

*font de la réalité. Politique de bas prix et utilitarisme se rejoignent<sup>45</sup>. L'efficacité du guide dépend de son aspect matériel.*

### **Conditions formelles et usages suggérés**

*L'avis du libraire à l'édition de 1776 met en valeur l'accueil favorable du public et la réadaptation constante de l'ouvrage afin de le conserver. Le lecteur peut chaque année trouver de nouvelles informations qui transforment ainsi l'almanach, le faisant passer du statut de périodique utilitaire à celui d'ouvrage de référence pour un public plus savant, plus curieux. Des amateurs experts ont ainsi contribué à accroître l'étendue de certains morceaux concernant les nouveaux bâtiments parisiens ou pour certains des noms, les termes de l'histoire, de la fable, de l'architecture et de la peinture expliquent des aspects peu connus. Saisir ces changements dans leur totalité exigerait une étude statistique détaillée impossible à mener sans comparaison de tous les exemplaires conservés. On peut ici se contenter de présenter quelques résultats qui devront prendre sens par comparaison avec d'autres guides. Notre point de départ reste l'organisation du guide. Selon les éditions, il se présente en deux parties distinctes, l'une complexe de par les matières traitées, l'autre plus simple se contentant d'un nombre réduit d'informations. Le nombre de pages offert a ainsi considérablement varié, correspondant à un accroissement du nombre d'articles<sup>46</sup>:*

	Pages		Nombre d'articles		Nombre de lignes par article	
	1 <sup>ère</sup> partie	2 <sup>e</sup> partie	1 <sup>ère</sup> partie	2 <sup>e</sup> partie	1 <sup>ère</sup> partie	2 <sup>e</sup> partie
1765	143	182	221	318	21,35	18,89
1775	246	240	237	317	34,25	20,44

*Le nombre de pages a crû en dix ans de 72 %, alors que le nombre d'articles n'a changé que de 7 % pour la première partie ; les taux d'accroissement de la seconde partie sont de 1 % et de 32 %. La seconde partie est restée stable, mais les variations calculées pour chaque année pendant trente ans montrent que la structure de l'Almanach permet une variation différente selon chaque partie et que les transformations sont compliquées par des apparitions nouvelles mais également par des retraites.*

*Pour ne retenir qu'un exemple, en 1785 la première partie compte 150 notices*

45 - G. Chabaud, art. cit., Les guides imprimés, p. 76; J.-S. Estellier, op. cit., pp. 66-67, signale des prix retrouvés en 1702, 1765, 1766, 1767, 1778, 1779, jusqu'en 1707 il coûte 1 livre 4 sols, il passe à 2 livres 8 sols pour 1778 et 3 livres en 1779, prix que l'on retrouve en 1785 et 1787 dans l'avertissement. La variation dépend de l'acquisition d'une ou deux parties brochées à 1 livre 4 sols, 2 livres 8 sols pour deux, 3 livres en fin de période.

46 - J.-S. Estellier, op. cit., pp. 77-93.

nouvelles et 4 disparaissent, la seconde partie enregistre 209 retraites; la variation est de + 69 % et de - 72 %; en 1786 on n'enregistre aucun changement. L'année 1785 est une année d'exceptionnelles modifications qui correspond à la mise en valeur de la première partie et a un effet d'homogénéisation après la mort de P.-A. Alletz, Hébert prenant seul alors la responsabilité du guide. Jusqu'en 1793 le nombre d'articles de la première partie avoisine 270, celui de la seconde 165. Une structure binaire persiste, mais le guide monumental a crû plus vite que le guide institutionnel et commercial. En 1775, la première partie comptait 237 articles, en 1778 235, et la seconde 317 et 303. En 1765, entre 221 et 318 pour le premier et le second ensemble. La structure de l'Almanach s'est modifiée, le rapprochant d'autres modèles comme l'Almanach du voyageur à Paris de Luc Vincent Thiery après 1783.

La page de la première édition, véritable affiche du Livre nous donne les composantes minimales d'un guide de la capitale et de ses environs. Almanach/Parisien en faveur/des étrangers/et des/personnes curieuses/indiquant par ordre alphabétique/tous les monuments des beaux/Arts, répandus dans la ville de/Paris et aux environs./Ce qui a pour objet/les lieux remarquables, ou par la grandeur de dessein [sic], ou par les morceaux/de peinture et de sculpture qu'on y/voit, Édifices sacrés, Châteaux et/Maisons Royales, Palais, Hôtels,/Ouvrages publics; Maison de plaisir/sance, etc./A Paris, chez Duchesne, Libraire rue Saint-Jacques, au Temple du Goût,/avec approbation et privilège du Roi. Ce titre est réduit souvent au faux-titre qui apparaît sur les pages réservées à cet effet, devenant le vrai titre connu et quelquefois répertorié ainsi<sup>47</sup>.

L'ouvrage utilise l'atout publicitaire que représente le répertoire alphabétique, et avance l'argument de l'exhaustivité en matière de monuments et de Beaux-Arts. La sélection faite en réalité est justifiée par le caractère remarquable des lieux, l'importance du dessein, un contenant architectural, et par celle du contenu, les œuvres. L'éventail des monuments est largement ouvert, du profane au sacré, du privé ou du particulier au public, de l'urbain au champêtre. Les auteurs et Duchesne ne manquent pas, dans les Avis du Libraire ou les avertissements, de reprendre l'argumentation de tactique éditoriale qui consiste à comparer favorablement leur ouvrage aux autres du même genre (plusieurs descriptions de Paris et de ses environs) et à vanter son exactitude et son actualité (il y en a aussi qu'on pourrait appeler surannés). De même ils vantent la commodité de leur produit, un in-32 portatif, c'est le cas de deux tiers de la production, et en 1793, ils accentuent encore cet argument du livre que l'on peut glisser dans la poche. Cette première partie, dont le nombre de pages va s'accroître, rassemble des notices de longueurs très inégales. Certaines font plusieurs pages (les Invalides, le

47 - Je suis ici étroitement les indications de G. Chabaud et R. Laufer, Les espaces des livres, R. Chartier, H.-J. Martin, op. cit., t. II, pp. 156-172.

Louvre); d'autres se réduisent à quelques lignes, voire moins; par exemple: Nointel, belle maison de plaisance à huit lieues de Paris; Hôtel Lambert, Ile Saint-Louis, les peintures de l'escalier. *La présentation alphabétique caractérise à peu près 45 % des titres de guides parisiens. Elle montre une manière de dire la réalité urbaine à partir d'une organisation abstraite qui classe les objets comme les mots d'un dictionnaire et sans regroupement majeur, dont un exemple reste la catégorie Hôtel. Elle concilie la clarté de lecture avec la possibilité de croiser les entrées pour une finalité pratique: trouver le monument, le lieu. Enfin, l'ordre des lieux et des monuments participe de cette raison par alphabet dont parle Voltaire en 1769, car s'il n'est pas rationnel, il crée des effets de rationalité en exploitant les ressources multiples de l'écriture fragmentaire dont le sens est produit par les sollicitations des lecteurs<sup>48</sup>. En tout cas, si le guide est rarement une arme du combat philosophique, il participe de cet effort d'expérimentation où les mots et les lieux combinent définition et analyse pour structurer le monde et proposer des parcours possibles, imaginaires ou réels.*

*L'Almanach parisien ne fournit pas de liste des rues, ce qui laisse à penser que ses acheteurs peuvent recourir à d'autres ouvrages, répertoires élémentaires et énumératifs, ou bien guides plus complexes centrés sur le repérage, la visite, comme celui que publient en association, Valleyre, la veuve Duchesne, Laurent Prault, Desaint et Delalain en 1769, le Géographe parisien ou le conducteur chronologique et historique des rues de Paris, de Lesage, en deux volumes. De même c'est un almanach qui fournit d'abord un calendrier dans ses premières éditions, justifiant son titre et les conventions du genre<sup>49</sup>. De surcroît, il n'est pas représenté en permanence et sous une forme unique. Un premier type, au départ, rassemble éclipses, comput ecclésiastique, fêtes mobiles, quatre-temps, saisons et mois avec les jours et les saints, les phases de la lune et les levers et couchers du soleil. Après 1785, on ne trouve plus que les douze mois de l'année qui sont accompagnés des choses remarquables à voir pendant ces douze mois, en douze pages où sont signalés les événements, festivités, concerts et réunions. En 1793, les choses remarquables sont réduites à deux pages marquant le bouleversement de l'organisation ancienne du temps et de la sociabilité par la Révolution. Sur 42 exemplaires conservés, 35 présentent un calendrier, dont tous ceux édités après 1785. Leur présence participe d'une attention renforcée après vingt ans de succès pour utiliser la logique de l'actualité, et correspond à un pari sur la rentabilité de l'entreprise. Le libraire doit imprimer chaque année, donc parier sur les ventes de l'année suivante; le marché potentiel est réduit pour une part moins par la clientèle que par la durée d'emploi. Un almanach sans calendrier écarte cette contrainte, ainsi en 1761 et 1764, mais c'est un peu un para-*

48 - B. Didier, *Alphabet et raison, le paradoxe des dictionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1996, pp. 1-18.

49 - V. Sarrazin, *Formes et usages du calendrier dans les almanachs parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Paris-Genève, t. 157, I, 1999, pp. 417-446.

*doxe! Le choix de la réédition actualisée l'emporte finalement.*

*D'une façon analogue, l'Almanach parisien ne comporte pas systématiquement de plan. On en retrouve deux. Le premier est intitulé Plan de Paris divisé en ses vingt quartiers; il porte en légende trois sortes de renvois utilisables: aux quartiers marqués par des lettres, aux paroisses principales et couvents, aux édifices et places, une vingtaine, dont 4 places, 2 halles et 2 foires. Le second, beaucoup plus sommaire, n'indique que les limites de quartier, leur nom, les boulevards, certaines places, et une cinquantaine de Principaux endroits à voir. Cette sélection recoupe une partie des notices du guide et permet une localisation rapide mais imprécise. Elle renvoie à deux sortes de pratiques qui sont proposées aux lecteurs pour s'orienter et se repérer dans la ville. La première figure à la notice Paris et demande au voyageur de se placer au centre de la ville, sur le Pont-Neuf, afin de se représenter mentalement celle-ci, de partager par la pensée tout cet espace jusqu'au quartier. La seconde pratique utilise, depuis le début du siècle, la division de Paris en quartiers comme moyen d'un classement fidèle et pratique qui permet de signaler dans les notices les adresses par rue, par quartier. Sur la cinquantaine de titres originaux recensés par G. Chabaud et J-P. Monzani, on ne trouve que dix-huit ouvrages accompagnés d'un plan, neuf sont plutôt symboliques et réduits à l'essentiel, neuf sont plus ambitieux dans leur présentation topographique plus précise et plus soignée<sup>50</sup>. L'Almanach parisien se range aux côtés de Jaillot, les Rues et environs de Paris, 1745, ou de Jèze, l'État ou Tableau de Paris, 1760, dans la première catégorie. Là aussi, les utilisateurs peuvent se munir de plans qui sont plus souvent unis avec des guides dans la poche du justaucorps des voyageurs que sous une même reliure. Leur absence renvoie à un usage distinct; le plan bouge moins vite que l'Almanach et que le Guide. Les catalogues des libraires attestent la constante publicitaire de l'offre et la commodité d'un achat séparé.*

*Concluons la présentation par une dernière remarque sur les illustrations que l'on trouve dans les années de l'Almanach parisien éditées après 1785 surtout: elles sont peu nombreuses; elles ont une fonction moins illustrative qu'ornementale comme c'est le cas général: 7 guides seulement sont illustrés. Le rôle de l'image n'est pas essentiel, le guide ne donne pas à voir, il aide le regard, il mène la promenade, mais le vu n'est pas redoublable dans l'écrit<sup>51</sup>.*

50 - G. Chabaud et J-P. Monzani, op. cit., pp. 65-68.

51 - Ibid., pp. 68-70. *L'avertissement de 1785 justifie la présence de gravures: Nous avons cru faire plaisir en ornant cette nouvelle édition de gravures représentant les monuments les plus récents de cette capitale, ce sont: les Capucins de la Chaussée d'Antin, Sainte-Geneviève, la maison de M. le Prince de SALM, le Palais de justice, le Théâtre français, le Théâtre des Italiens. En 1788, apparaît une image de la place Louis XVI et la Halle aux draps.*

### ***Institutions et commerces***

*La seconde partie de l'Almanach parisien est publiée à partir de 1765. Comme la précédente, elle est organisée par ordre alphabétique allant des Académies, Etablissements qui ont pour fin le progrès des sciences et des arts jusqu'à Voitures et carrosses pour aller à la Cour. Le titre de la première édition insiste sur ce qui est prioritairement destiné aux étrangers : ce qui comprend le logement, la nourriture, l'habillement, les voitures, les emplettes qu'il y a à faire, le prix de toutes ces choses. L'indication des spectacles, des promenades, et de tous les endroits dignes de sa curiosité. Les Maîtres pour les Sciences. Les notions nécessaires à ceux qui ont des affaires à Paris, etc. Accessoirement cette seconde partie reprend quelques notices plus courtes des endroits dignes de curiosités, réduites à des caractérisations minimales et renvoyant à la première partie. Quelquefois, elles développent une information spécifique, ou encore elles sont transférées d'une partie à l'autre, avec ou sans modification, comme les articles Boulevards ou Manufactures. L'avertissement justifie l'édition de ce nouvel ouvrage par la nécessité d'obtenir des renseignements précis et utiles, et par l'enchaînement des besoins ; c'est pourquoi l'Almanach parisien insiste sur le détail de quantités de choses qui doivent informer l'étranger, mais aussi les Français (qui sont indiqués dans le faux-titre in fine) sur le marché, l'offre et la demande visées par une catégorie spécifique d'acheteurs, les voyageurs, mais aussi les parents et les amis qui ont pu les charger de quelques achats. Les prix sont indiqués soit par le seuil supérieur, Beurre, le bon beurre vaut à Paris jusqu'à 20 et 24 sols ; selon une échelle de qualité, Bas de soie [...] les bas de Cadet de soie de Paris, ainsi que ceux pour femmes, coûtant depuis 9, 10, jusqu'à 11 livres selon le poids. Les bas d'homme depuis 12 jusqu'à 14 et 15 livres [...] les bas de fil enfin depuis 5 jusqu'à 6 livres 10 sols ; ou encore en proposant une fourchette de justes prix dans laquelle certaines marchandises doivent normalement se trouver. Chandeliers [...] On en trouve de toutes les sortes, dans les rues de la Ferronnerie et de la Verrerie, depuis 12 jusqu'à 24 livres la paire. Ceux d'argent haché depuis 30 livres jusqu'à 48 selon la façon. Ces écarts de l'offre sont donnés dans des notices aussi diverses que les souliers, les scarpins [sic], le sucre, le velours, le dépôt d'une plainte auprès d'un commissaire de police, pour apprendre à monter à cheval ou encore les porcelaines, les grades des facultés des Arts, du Droit et de Médecine. Plusieurs niveaux de clientèle sont ainsi informés et orientés topographiquement, comme on l'a vu avec les vendeurs de bougeoirs. Ainsi les traits des voyageurs et de leurs besoins se précisent dans la publicité des adresses institutionnelles et commerciales.*

*Dès 1718, le guide en allemand, mais traduit en français en 1727, de J-C. Nemeitz, le Séjour de Paris, dessinait les attentes des lecteurs en ce sens. Sur 16 listes de noms,*

7 sont celles de maîtres auprès desquels le voyageur pourra commencer ou parfaire son éducation, celle des armes (14 noms avec adresse), celle de la danse (14), de la musique (10), d'une langue étrangère (7), du clavecin (6), des mathématiques (4), mais y figurent aussi 29 peintres, 8 sculpteurs, 5 maîtres de flûte et de hautbois, 12 de viole, 15 du violon, dont l'Académie royale de musique peut donner les adresses, et encore celles des 25 plus célèbres architectes. La forme de transition qui légitime l'introduction de la publicité, qu'on peut supposer payante, consiste dans le Guide en cinq listes d'adresses associées à des prix précis pour cinq gazettes et dix journaux, pour les carrosses de remise, les spectacles, et un bureau général d'information. La réclame se précise et s'étend encore avec le magasin de bijouterie et de clinquallerie [sic] situé à l'Hôtel de Jabach rue Saint-Merry. L'enseigne même du guide, qui signale la boutique des Duchesne, rue Saint-Jacques, le Temple du goût, prépare en quelque sorte un lecteur potentiel à toute une gamme d'articles qui constitue la réputation des articles de Paris. D'une certaine manière, dans les éditions de 1765 à 1771, l'Hôtel de Jabach peut apparaître comme la vitrine privilégiée de ces commerces de luxe et du dernier goût parisien. Ainsi cette adresse est celle de la nouvelle manufacture d'Orange, son magasin général, et l'annonce après avoir précisé les prix de sept sortes de toiles pour chemises que l'on trouve chez toutes les marchandes lingères, rue de la Lingerie le long de la Halle sous les charniers, détaille ce que sont les toiles peintes d'orange. On les appelle d'orange parce que cette nouvelle manufacture a été établie à Orange. Ces toiles imitent les plus belles toiles des Judes et d'Angleterre. Elle se fabriquent sur toile, fil et coton. Elles servent pour faire des meubles et pour l'habillement. Toutes les pièces sont marquées en tête et en queue [...] On y trouve (en magasin général) des toiles depuis 32 livres l'aune dans le fin, jusqu'à 55 sols dans le commun<sup>52</sup>. La notice, en insistant sur l'exotisme, en élargissant la gamme des qualités et la fourchette des prix, rend particulièrement attractive l'indiennerie débitée à cette adresse et parie sur une clientèle plurielle dans ses moyens comme dans ses besoins. Envahissante, parfois massive jusqu'en 1772, cette publicité se fait après plus discrète, et elle disparaît avec la refonte de 1785.

L'annonce met en valeur deux choses. La première correspond au rôle de Paris comme diffuseur, et au même titre, de la culture matérielle et de la culture intellectuelle, en bref au rôle acculturant et décisif de la mobilité des capitales<sup>53</sup>. Capitale des Lumières, Paris l'est aussi d'une consommation grandissante qu'elle doit tout autant à sa fortune

52 - Seconde partie de l'Almanach parisien, 1765, pp. 172-173 (BNF 8°LC31368), renseignement communiqué par G. Chabaud.

53 - D. Roche, Histoire des choses banales, Naissance de la consommation, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Paris, 1997.



politique qu'à l'entregent de ses entrepreneurs et de ses boutiquiers ou artisans. L'existence d'une société très diversifiée de consommateurs potentiels, pour qui l'écrit et l'information deviennent communs et transposent pour un nombre croissant des messages séducteurs, a été certainement décisif, mais l'appel est entendu bien au-delà de la ville<sup>54</sup>. C'est dans cette perspective que l'on doit aussi lire l'Almanach parisien. La seconde caractéristique qu'il met en valeur, c'est que les guides peuvent servir à relayer les impératifs de la croissance et les inflations d'une production dynamique, ainsi du coton, mais qui bénéficie à Paris même d'une valeur ajoutée gagnée par le travail des ouvriers des nouveaux métiers ou par l'adaptation des compagnons et des maîtres des anciens corps. Les modifications des annonces enregistrent celles du marché : ainsi en 1785, quand le traité de commerce avec l'Angleterre secoue la production française d'Indiennes, et autorise la concurrence des toiles d'outre-Manche<sup>55</sup>.

Le rôle des guides est d'introduire le remarquable et le curieux dans le domaine de l'économie. Mettant en valeur la ville et ses fonctions, ils médiatisent l'essor des boutiques et des commerces. Ils en précisent la place dans l'espace et leur confèrent un statut touristique. Progressivement introduit dans la formule, effleuré par Brice dès 1684, ou Le Maire l'année suivante, le thème est développé avec Jèze (1760) et les ouvrages qui consacrent des notices aux annonces commerciales et au rôle attractif des échoppes : le Voyageur fidèle de Liger (1716) ou après l'Almanach parisien, le Géographe parisien de Le Sage (1769). Thiery, en 1787, dans le Guide des amateurs, y fait place, et plus encore Watin en 1780-1790 dans l'État actuel de Paris ou le provincial à Paris dont les annonces évoquent l'inventaire précis de tous les commerces, comme en liaison avec les producteurs et les vendeurs<sup>56</sup>. La lecture du guide autorise une réhabilitation des niveaux hiérarchiques de l'échange et permet de voir comment la boutique et l'économique produisent de l'urbanité<sup>57</sup>. Les récits de voyageurs permettent de la même façon de percevoir comment le commerce et le lèche-vitrine, le shopping d'aujourd'hui se confortent l'un l'autre. Ils localisent les espaces de vente, ils soulignent ce qui est en vogue, magnifient l'abondance et le renouvellement des marchandises. Comme les guides, ils produisent les discours de la tentation ; l'attraction et le désir suscités deviennent dès lors des clefs du commerce, car le savoir-faire de l'acheteur peut désor-

54 - D. Roche, La France des Lumières, Paris, 1999, pp. 580-609.

55 - S. Chassagne, Le coton et ses patrons, France, 1760-1840, Paris, 1951 (le temps des Indiennes), pp. 75-178.  
D. Woronoff, Histoire de l'industrie en France du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, Paris, 1994, pp. 41-104, pp. 165-188.

56 - N. Coquery, Qu'est-ce que le remarquable en économie ? la boutique dans le paysage urbain à Paris d'après les guides du XVIII<sup>e</sup> siècle, les guides imprimés, op. cit., pp. 419-428.

57 - La boutique et la ville, commerces, commerçants, espaces et clientèles, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Textes réunis et présentés par N. Coquery, Tours, 2000.

mais s'apprendre pour s'intégrer dans la vie sociale<sup>58</sup>.

L'Almanach parisien prend place dans le groupe des guides qui a assuré la confluence de toutes les incitations du genre, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle principalement. Le culturel dans sa matérialité, son esthétique, de l'art aux idées, des mots aux choses est en quelque sorte l'espace de passage ouvert entre la réalité urbaine et l'aspect monumental de la ville. C'est la lecture propédeutique à l'apprentissage de l'urbanité et les guides prennent synthétiquement toute la ville en charge. Entre 1762 et 1785, la partie artistique et la partie commerciale et utilitaire de l'Almanach d'Alletz et Hébert sont séparées ; elles sont fondues après, et ce choix des éditeurs et de l'auteur est symbolique de l'achèvement d'un mouvement. Toutefois les principaux équilibres sont en place, comme on peut en juger à partir de la répartition des notices de 1776 dans le tableau suivant :

#### Notices monumentales

	Édifices publics et autres	Eglises et couvents	Places – Jardins	Hors Paris
217	86	64	19	48
100	31,3 %	29,4 %	8,7 %	22,1 %
20 indéterminés				

#### Institutions et commerces

	Administrations / Sociabilité	Cultures / Economie	Circulation	Echange / Modes	Objets
298	39	86	62	111	
100	13 %	28,8 %	20,8 %	37 %	
19 indéterminés					

On voit ainsi l'apport d'un exemple à une transformation plus générale où se joue l'avenir d'une culture. Les deux dimensions de la ville sont en train de bouger avant de se fondre, mais l'utilité et la culture des colifichets l'emporte déjà dans le déferlement des choses : agrafes de diamant, bas de soie, bijoux, bois à brûler, bonnets, bottes, bottines, boucles, camelot, ceinture, épée, chandelier, chapeau, dentelles, draps, fontaines, lunettes, montres, papier, perruques, pierres de composition, réverbère, rubans, souliers, tabatière, tapisserie, etc. On a là l'univers de la culture des apparences et celui des choses banales tel qu'il a été donné à lire, et tel qu'il prend place dans l'espace

58 - C. Walsh, Shopping et tourisme : l'attrait des boutiques parisiennes au XVIII<sup>e</sup> siècle, la boutique et la ville, op. cit., pp. 223-237.

*du sacré et du pouvoir. On découvre comment Paris, capitale spirituelle, politique, intellectuelle, devient capitale des plaisirs pour les élites françaises et européennes; comment elle attire, transforme, change les mœurs*<sup>59</sup>.

*Daniel ROCHE*  
*Professeur au Collège de France*

<sup>59</sup> - G. Chabaud et J.-P. Monzani, op. cit., pp. 224-291.